

DISTRICT DE FOOTBALL D'ILLE-ET-VILAINE**COMITE DE DIRECTION****SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2017**

Présidence de : Monsieur LE YONDRE P.

Présents : Mesdames LOUIN P., ORAIN S., Messieurs REBILLON C., DELEON M., MARTIN B., CANTO B., DELAUNAY E., DESPRES G., ESCALAÏS M., HAYE M., RACINNE C., ROLLAND A.

Excusés : Messieurs BESNARD M., GOUJON A., GUILLEMOT P., LE GALLOUDEC A., Madame NEVEU Karine, VACHER Jean-Marie

PERSONNEL :

- ✓ Madeleine est en arrêt jusqu'au 31 Janvier 2018.
Le Comité lui souhaite bon courage pour la poursuite de son traitement.
- ✓ Romain TRICARD a été pris en CDD (25 H) jusqu'au 30/06/2018 pour pallier au surcroît de travail. Il assure la partie administrative de la Technique, gère la communication (site internet) et aide au Secrétariat.
Les contrats aidés n'existant plus, nous ne pouvons pas nous permettre de le prendre à temps plein.

CONDOLEANCES :

Le Comité présente ses sincères condoléances à Monsieur Marcel DELEON pour le décès de son Beau Frère.

INFOS LBF :

- Départ en retraite de Madame ADEUX Christine. Quelques modifications dans les services :
 - ✓ Catherine : Compétitions séniors (Hommes et Femmes) + futsal
 - ✓ Aline : Compétitions Jeunes + FAFA + Terrains
 - ✓ Marie-Françoise : Arbitrage + Licences

INFOS DU PRESIDENT :

- Calendriers Réunion du Comité : 26/01/2018 – 02/03/2018 – 06/04/2018 et 08/06/2018.
- Date de l'Assemblée Générale : A fixer
- Remerciements à tous ceux qui ont participé au déménagement.
- Nouveau bâtiment : Coût réel des travaux.
- URSSAF : Redressement de 4 745€. Lettre de contestation adressée dans les délais. Le redressement s'élève maintenant à 4 608€
- Formation aux gestes des premiers secours lors du 1^{er} trimestre 2018.
- Réunions près des clubs lors du 1^{er} trimestre pour un rappel sur les règlements, les outils mis à la disposition des clubs (Footclubs – FMI, Foot compagnon – Messagerie) et une information générale sur la réforme de la pyramide des jeunes.

- F.M.I. : Bon fonctionnement. Le dimanche 19/11/2017, nous avons enregistré 100% d'utilisation. Quelques difficultés pour les jeunes et les féminines.
- F.A.F.A. : L'enveloppe pour le District 35 est de 184 000€. La répartition est faite au prorata du nombre de club, du nombre de licenciés.

A ce jour, nous avons reçu au District 14 dossiers :

- o 6 dossiers création terrain synthétique
- o 1 dossier création terrain gazonné avec arrosage intégré
- o 2 Dossiers vestiaires
- o 2 dossiers foyers
- o 1 dossier éclairage
- o 2 dossiers sécurisation d'installation

Au vu du nombre des dossiers, la répartition de l'enveloppe est réalisée comme suit :

- o 20 000€ pour chaque terrain synthétique
- o 15 000€ pour création terrain gazonné
- o 10 000€ par création vestiaires
- o 10 000€ pour Création Foyer
- o 10 000€ pour Création éclairage
- o 5 000€ pour la sécurisation.

Prochaine réunion fin février.

Les enveloppes régionales non utilisées seront remises à disposition de la LFA afin de permettre le financement de dossiers qui n'auraient pas trouver de financement au sein de leur Ligue du fait d'une enveloppe entièrement consommée.

La FFF a fait passer un communiqué concernant les terrains synthétiques. Ils sont conformes aux normes AFNOR.

- Commissions : Démission de Monsieur GRANVARLET (Appel et Féminines Ligue et District)
Arrêt de Stéphane LE MOAL pris par son travail et David AUDION ne s'occupe plus de la Section Sportive de ST MEEN LE GRAND.

Quelques nouveaux Membres pourraient intégrer cette Commission : Pascal MARTINEZ – Alex BORDINI – Mael BEAUDOUIN – Fabien GRIGNON et TORTELIER Paul

En C.D.A. : Pascal PHILOUZE, nouveau Membre, s'occupera de la désignation des Arbitres Jeunes.

S. LE BIHAN de l'OC CESSON souhaite rentrer dans une Commission.

- Devis :
 - . Signalétique : 2 devis. Choix de l'entreprise : AS BRETAGNE ENSEIGNE.
 - . Incendie (maintenance) : 2 devis. L'entreprise SICLI est retenue.
 - . Chauffage – climatisation (maintenance) : Contrat maintenu chez CESBRON.
 - . Assurances : THELEM est l'assureur retenu par le Comité.
- Visite de nos bureaux par le bureau exécutif de la L.F.A. le mardi 28/11/2017.

REFONTE COMPETITIONS JEUNES :

Le but de cette refonte est de permettre aux joueurs de bénéficier de leur résultat sportif et non pas dépendre des générations précédentes. Des Réunions seront programmées en début année pour présenter le principe de cette réforme aux clubs

AMBITION 2020 :

Constitution de groupes de travail – 5 thèmes : Foot Loisir – Bénévolat – Héritage et Animation CDM 2019 – Politique de territoire – Soutien et structuration des clubs.

Un des axes prioritaire : Développer les nouvelles pratiques (Foot 5 – FUTNET – FUTSAL – Foot Loisir...).

PROJET DEVELOPPEMENT DISTRICT :

Le District souhaite harmoniser son image (logo – entête papier à lettres ...)

Des propositions de logo ont été présentées. Le District doit respecter la Charte Graphique FFF.

Un Choix sera fait lors du prochain comité.

SOIREE DES BENEVOLES :

Prévue le 21 Avril 2018 à FOUGERES

Une commission est chargée de l'organisation (Plaquette – Partenariat – Traiteur) et de l'étude des différents devis.

PROGRAMME DE LA FIN DE SAISON :

- ✓ 10/03/2018 : Finale Départementale Futsal U13 – U15 et U17 Filles et Garçons
- ✓ 07/04/2018 : Festival Foot U13 + Féminin
- ✓ 28/04/2018 : Femina beach Cup
- ✓ Date non définie : Finale Départementale Futsal Sénior H et F
- ✓ 12/05/2018 : Challenge Jo Burel U11
- ✓ 13/05/2018 : Journée Foot Féminin U6F à U11F + Finales Départementales toutes catégories
- ✓ 19/05/2018 : Finale Départementale Coupe District 35 en U13 + Trophée des Pays (Féminines)
- ✓ 26/05/2018 : Finales Coupes du District U15 – U17 – U19 + Challenge des Réserves U15 – U17
- ✓ 27/05/2018 : Finales Challenge 35 + Finale Coupe Conseil Général
- ✓ 02/06/2018 : Finale Coupe Maxime Portier + Finales Coupes Foot Entreprise
- ✓ 03/06/2018 : Journée Nationale des Débutants à RENNES
- ✓ 09/06/2018 : Journée Départementale U7 (3 sites)
- ✓ 10/06/2018 : Finale Coupe de Bretagne
- ✓ Date non définie : Finale Vétérans

HONORARIAT :

Le Comité, pris connaissance du courrier de Monsieur CHAUVEL Christian, Arbitre, demandant l'honorariat. Emet un avis favorable et transmet le dossier à la Ligue de Bretagne de Football.

Le Président

P. LE YONDRE

Le Secrétaire Général

M. DELEON